

ETAPE 5/5 Fin de la procédure (émission du compte-rendu)

ACCUSÉ DE DÉPÔT (Déclaration DAS2)

ACCUSÉ DE DÉPÔT attestant la bonne réception du fichier par la DGFIP :

Votre fichier a bien été reçu par l'administration fiscale.

- **Horodatage : le 16/03/2022 à 16h36m48s**
- **Référence DGFIP : P21FJIN79023941203161636DCAA**
- **Numéro Siret du déclarant 79023941200022**

L'accusé de dépôt n'emporte pas prise de position par l'administration quant à la validité des informations déclarées.

© Ministère de l'économie, des finances et de la relance